



ÉDITO

Depuis plusieurs années, le syndicat accompagne ses adhérents dans les audits et diagnostics énergétiques, ainsi que dans les travaux pour améliorer l'efficacité énergétique du bâti tertiaire communal et intercommunal. Sur la durée de la mandature, c'est une enveloppe de 6 M€ qui est consacrée à cette mission, baptisée FIPEE 21 (fonds d'intervention pour les économies d'énergie). Le recrutement des conseillers en énergie partagés (quatre CEP à ce jour) a grandement contribué au succès de l'opération qui je le rappelle, n'avait pas trouvé son public aux lendemains des municipales. Nous lançons aujourd'hui une vaste réflexion afin de rendre le FIPEE 21 plus efficient. Faut-il continuer à financer les chantiers à guichet ouvert ? L'enveloppe consacrée permet-elle de massifier les travaux à hauteur des engagements nationaux et régionaux de maîtrise de la demande en énergie ? Comment mieux articuler les CEP avec le fonds et par là-même, pérenniser ces postes qui ont montré leur valeur ajoutée mais qui ne seront bientôt plus soutenus financièrement par l'Ademe ? Comment dégager des synergies avec d'autres sources de financement ? C'est pour répondre à ces questions qu'un groupe de travail interne vient d'être mis en place pour formuler des propositions avant la fin du mandat. Par ailleurs, le Siéml a été sélectionné par la Caisse des dépôts pour expérimenter rapidement des formules de tiers-financement et d'intracring afin d'accélérer les rénovations énergétiques au sein des collectivités. Nous avons été repérés en même temps que trois autres syndicats d'énergie beaucoup plus importants en taille (Sigéif, Sipperrec et Siel 42), pour notre capacité d'innovation et de modernisation. C'est un signal très positif !

Jean-Luc Davy
président du Siéml

BORNES DE RECHARGE POUR VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE LA LOIRE À VÉLO ET LA VÉLO FRANCETTE BIENTÔT ÉQUIPÉES

Vous rêvez de découvrir votre région différemment, au fil de l'eau, d'un coup de pédale et... en douceur ? Parcourir les pistes cyclables La Loire à Vélo et La Vélo Francette en vélo à assistance électrique (VAE) sera bientôt un jeu d'enfant grâce aux 30 bornes de recharge installées d'ici l'été par le Siéml.

Vélo électrique : un secteur en plein boom

En juin 2017, Montjean-sur-Loire a été la première commune à installer une borne de recharge pour VAE sur le circuit La Loire à Vélo. C'est tout naturellement que le Siéml a impulsé cette initiative, conscient que le service de recharge électrique dans l'espace public pouvait concerner les automobilistes... mais également les cyclistes. En effet, 2016 a été une année record en vente de VAE : 134 000 /an en France, soit + 30 %. Et en 2015, déjà 4 % des cyclistes empruntant La Loire à Vélo utilisaient ce mode de déplacement doux.

Vélo électrique : un enjeu touristique

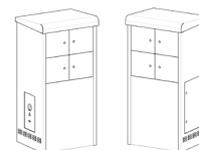
Installer des bornes de recharge dans les espaces touristiques répond donc à une demande grandissante, de la part des adeptes de VAE bien sûr, mais aussi des acteurs touristiques (campings, loueurs de vélos,...). Le vélo électrique est bel et bien un enjeu de promotion pour le territoire : il permet de diversifier l'offre touristique auprès d'une nouvelle clientèle et favorise la découverte d'une région à travers un nouveau mode de déplacement. L'Agence départementale du tourisme de l'Anjou (ADT49) et le Conseil départemental ont d'ailleurs rejoint le groupe de travail mis en place par le Siéml, afin d'imaginer un plan de déploiement pertinent.

Recharger son vélo électrique, simplement

Le modèle de borne défini par le Siéml et ses partenaires permettra de recharger la batterie gratuitement grâce à des casiers sécurisés équipés de prises standards. Les usagers pourront ainsi profiter du temps de charge (plusieurs heures) pour faire une halte gourmande, explorer les environs ou se reposer. Rendez-vous en juin pour préparer votre itinéraire !

2 parcours touristiques
La Loire à Vélo et La Vélo Francette

30 bornes de recharge
pour vélos à assistance
électrique



Quelle implantation ?

Le Siéml a sollicité les communes susceptibles de voir installée une borne de recharge pour VAE sur une des aires d'arrêt vélos définies par l'ADT49 et situées sur La Loire à Vélo, La Vélo Francette ou sur un axe cyclable important. Après délibération du conseil municipal, l'infrastructure de recharge et son installation seront prises en charge par le syndicat à hauteur de 25 ou 75 % selon les modalités de perception de la TCCFE. Le reste étant à la charge de la commune.

Infos > 02 41 20 75 20

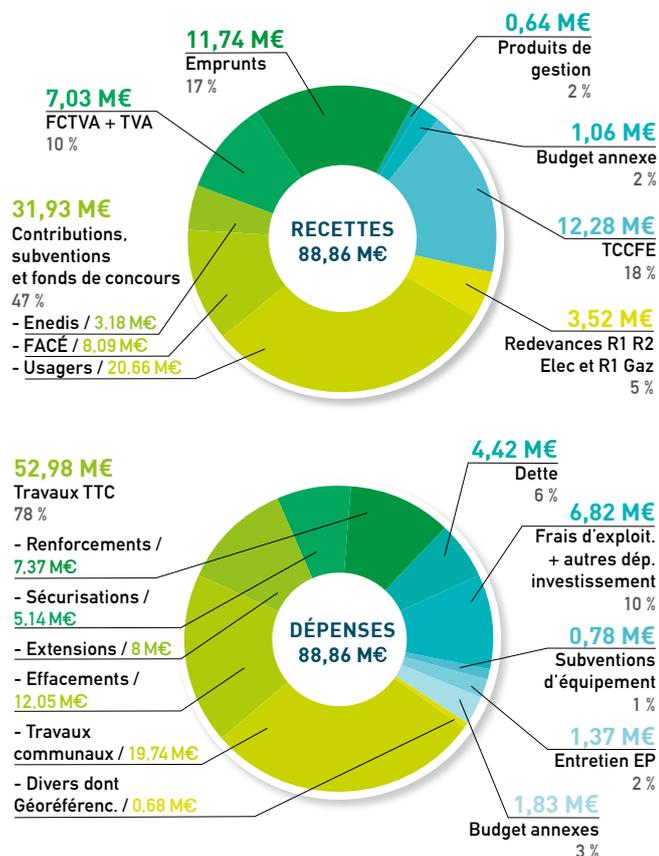
BORNES DE RECHARGE ACCÉLÉRÉE ET RAPIDE ÉTAT DU DÉPLOIEMENT

À ce jour, 183 bornes de recharge accélérée sont en service en Maine-et-Loire. Elles sont utilisées par plus de 300 abonnés au réseau SmiléMobi et par les véhicules qui traversent notre département. Ils bénéficient d'ailleurs de la tarification régionale unique, effective depuis le 1^{er} janvier 2018. Et les bornes de recharge rapide ? La première borne d'une puissance de 50 Kva est installée depuis peu près de la station mutualisée bioGNV du Siéml. Située à proximité de l'échangeur A11, elle est facilement accessible aux conducteurs qui empruntent l'autoroute et propose un système de paiement par carte bancaire sans contact. Dix bornes de ce type mailleront le territoire d'ici l'été.

AUTORISATION ET CERTIFICATS D'URBANISME VERS UNE SIMPLIFICATION DES CONSULTATIONS

La plateforme AU/CU est bientôt opérationnelle ! Développée à l'initiative du Siéml en collaboration avec Enedis, elle simplifie les procédures de consultation des autorités concédantes et concessionnaires pour la desserte en énergie électrique. Présentée aux élus lors des prochaines réunions territoriales, elle sera portée à la connaissance des services instructeurs de l'urbanisme des collectivités avant fin juin.

BUDGET CONSOLIDÉ 2018 DU SIÉML EN QUELQUES CHIFFRES



ACCÈS AU RÉSEAU ET TRAVAUX SOUS TENSION ENGAGEMENT DU PÔLE RÉGIONAL ET ENEDIS

Le 21 février, à l'issue de la réunion des membres du Pôle Territoire d'énergies en Pays de la Loire, les présidents ou représentants du Siéml, des syndicats d'énergies de Mayenne, Vendée, Loire-Atlantique, du conseil départemental de la Sarthe et le directeur régional d'Enedis, ont signé un protocole d'accord portant sur les modalités d'accès au réseau de distribution publique d'électricité pour raccorder les ouvrages réalisés par les autorités organisatrices de la distribution publique d'électricité. Cette convention définit les engagements mutuels sur le suivi des processus et sur l'optimisation des délais pour une plus grande efficacité dans le traitement des dossiers.



MOBILITÉ DÉCARBONÉE / CHALEUR RENOUVELABLE LES THÈMES PHARES DE LA RENTRÉE

La rentrée de septembre s'annonce riche de rencontres et d'échanges autour de deux grandes thématiques mises à l'honneur par le Siéml : la mobilité décarbonée, avec le premier **salon régional** entièrement consacré à ce thème le vendredi 21 septembre à Terra Botanica, puis, dès le lendemain, pour la 3^e édition du **salon de la mobilité électrique**, toujours sur le site du Siéml mais désormais organisé sur deux jours, les 22 et 23 septembre. Le **forum départemental de l'énergie** se déroulera quant à lui le vendredi 9 novembre sur le thème de la chaleur renouvelable. Les préparatifs sont d'ores et déjà lancés, nous vous espérons nombreux !

FLOTTE DE VÉHICULES EN AUTOPARTAGE LE SIÉML EXPÉRIMENTE AUX COTÉS DE L'ADEME

Le Siéml, lauréat de l'appel à candidature lancé par l'Ademe, va participer à une « étude action » pour déterminer la faisabilité de l'autopartage de sa flotte de véhicules décarbonés. Un bureau d'étude accompagnera le syndicat dans une mise en œuvre juridique, technique et opérationnelle de l'autopartage et participer, ainsi, à la diminution du parc roulant.